


 **DURÉE**  
3 journées (21 h)

 **DATE(S)**  
à définir

 **HORAIRES**  
à définir

 **LIEU**  
à définir

# Indisponibilité physique des contractuels : le congé maladie d'origine non professionnelle



## OBJECTIF

**A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :**

Connaître la réglementation et les procédures  
Connaître les dispositions du régime général de la Sécurité sociale  
Gérer un arrêt maladie  
Savoir quand saisir le conseil médical  
Donner des renseignements à son agent sur ses droits



## PUBLIC VISÉ

Responsables et gestionnaires chargés de la gestion des congés, secrétaires de mairie, élus



## PRÉREQUIS

Aucun prérequis



## CONTENU

Fondement juridique  
Notions d'aptitude physique  
Protection sociale (CPAM) :  
- Assurance maladie  
- Assurance maternité  
- Assurance du risque professionnel  
Protection statutaire (employeur)



## MOYENS

### Moyens pédagogiques :

Apports de connaissances théoriques  
Mises en situation  
Étude de cas

### Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

### Moyens d'encadrement :

Responsable du service instances médicales

### Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

#### *Suivi de l'exécution :*

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

#### *Évaluation et certification le cas échéant :*

Quiz final  
Questionnaire de satisfaction  
Attestation de fin de formation



## MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel